



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB - 03.06.2020

**Numéro de publication:** HR02-1004902089

**Canton:** VD

**Entité de publication:**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation Expert Isol Sàrl, Penthalaz, nouveau Expert Isol SA, Yverdon-les-Bains

Expert Isol SA  
Route de Lausanne 10  
1400 Yverdon-les-Bains  
Jusqu'ici  
Expert Isol Sàrl

Précédente publication dans la FOSC: no 226, Date: 21.11.2014

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud

Expert Isol Sàrl, à Penthalaz, CHE-200.327.525 (FOSC du 21.11.2014, p. 0/1836185). Statuts modifiés le 25 mai 2020. Augmentation du capital social. Nouveau capital social: CHF 50'000, divisé en 50 parts sociales de CHF 1'000. Andronache Radu est désormais titulaire de 35 part de CHF 1'000 et Barbiera Alfonso de 15 parts de CHF 1'000. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme, dont le capital-actions est fixé à CHF 100'000, libéré à hauteur de CHF 50'000, conformément au projet de transformation du 25 mai 2020 et bilan au 29 février 2020, présentant des actifs de CHF 800'839.26 et des passifs envers les tiers de CHF 362'415.86, soit un actif net de CHF 438'423.40, contre attribution aux associés de 100 actions de CHF 1'000. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 25 mai 2020. Nouvelle raison de commerce: Expert Isol SA. Siège transféré à Yverdon-les-Bains. Nouvelle adresse: Route de Lausanne 10, 1400 Yverdon-les-Bains. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. La clause statutaire relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est abrogée. Communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Andronache Radu, qui n'est plus associé-gérant, est élu administrateur président et continue à signer individuellement. Barbiera Alfonso, qui n'est plus associé-gérant, est élu administrateur et engage désormais la société par sa signature individuelle. Registre journalier no 8597 du 28.05.2020